



# Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

## Règlement financier 2022-2023

### 1. CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

#### 2. DEMI-PENSION

#### 3. ETUDES-GARDERIE-CLUB DU MERCREDI

#### 4. SORTIES VOYAGES

#### 5. FRAIS FIXES

#### 6. ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Les voyages et certaines autres prestations font l'objet d'une facturation séparée.

### 1. CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

	Scolarité	Cotisation diocésaine	Fournitures scolaires	Coopérative	Total
Ecole	<b>1133</b>	<b>33</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>1218</b>
Collège	<b>1696</b>	<b>49</b>	Frais fixes *		<b>1745</b>
Lycée	<b>1764</b>	<b>49</b>	Frais fixes *		<b>1813</b>

\* tableau page 4

Un Pass JDA est remis à chaque élève du collège-lycée.

En cas de perte, 10 euros sont facturés pour la réalisation d'une nouvelle carte.

#### a) APEL

L'adhésion à l'APEL d'un montant de 25 euros par famille est automatiquement incluse dans votre facturation.

Cette cotisation est facultative. Si vous ne voulez pas adhérer à l'APEL, signifiez-le par mail à la comptabilité, ([comptabilite@jamontrouge.com](mailto:comptabilite@jamontrouge.com)) avant **le mercredi 14 septembre 2022** impérativement.

#### b) Remises sur les frais de scolarité accordées pour les familles nombreuses.

- 10% sur le 2ème enfant.
- 20% sur le troisième et suivants.

#### c) Modalités de paiement :

Au mois d'octobre, la facture annuelle vous parviendra, via « Ecole Directe ».

L'acompte de 200 euros par enfant, déjà versé lors de l'inscription ou de la réinscription, sera déduit de la facture annuelle.



# Institution Jeanne d'Arc

## Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

- **Paiement par prélèvements** : 9 mensualités  
⇒ le 10 de chaque mois, de octobre 2022 à juin 2023
- **Paiement par chèque** : 3 chèques à l'ordre de « OGEC Jeanne d'Arc »  
⇒ au début de chaque trimestre le 04/10/2022, le 04/01/2023 et 04/04/2023.

Tout trimestre commencé est dû.

### d) Caisse d'entraide :

Si vous souhaitez obtenir une aide exceptionnelle : un dossier est à demander à la comptabilité et à retourner au chef d'établissement.

Pour le collège-lycée, cette aide ne pourra être attribuée qu'une fois épuisés les recours habituels (bourse départementale ou nationale).

## 2. DEMI-PENSION

Forfait annuel pour un jour : (à multiplier par le nombre de jours par semaine)

Tarif demi-pension	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Primaire	239.50	479.00	718.50	958.00	1197.50
Collège	254.50	509.00	763.50	1018.00	1272.50
Lycée	239.50	479.00	718.50	958.00	1197.50

### Rappels : principes de fonctionnement

L'inscription est faite par la famille au plus tard le **lundi 26 septembre** sur le portail Ecole Directe et pour toute l'année scolaire.

Les familles ont la possibilité de modifier le nombre de jours hebdomadaires de demi-pension à deux reprises dans l'année :

- Le lundi 5 décembre 2022
- Le lundi 13 mars 2023.

**Les repas exceptionnels sont facturés 8 € par le passage du badge de l'enfant à la cantine.**

**Pour les élèves ayant un PAI et fournissant leur repas, la somme de 3,5€ est facturée aux familles.**

## 3. ETUDES-GARDERIE-CLUB DU MERCREDI

### a) Etudes-garderie primaire

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
<b>221.00 €</b>	<b>442.00 €</b>	<b>663.00 €</b>	<b>884.00 €</b>	<b>1105.00 €</b>



# Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

**Etude exceptionnelle 7 euros.** Ticket à acheter (accueil du primaire place Emile CRESP).

⇒ Paiement par chèque exclusivement.

### En cas de retard

**A partir de 17h05**, l'enfant dont la famille n'est pas venue le chercher, intégrera un groupe d'étude/garderie jusqu'à 18h00. La famille sera facturée de 7€.

**A partir de 18h10**, toute famille dont l'enfant est inscrit à l'étude/garderie fera l'objet d'une facturation supplémentaire à hauteur de 7€ par 1/2h de retard.

### b) Club du mercredi primaire

⇒ du 07 septembre au 21 juin 2023 (33 mercredis sur l'année)

journée complète	1/2 journée
40 €	20€

### c) Accompagnement secondaire

- Etudes encadrées 1 heure = 5,5 € ; 1 heure 30 = 8 €

- Accompagnement atelier de français et de mathématiques 1 heure = 13€.

## 4. SORTIES-VOYAGES

**Ces activités font l'objet d'informations spécifiques dans le courant de l'année. Leur réalisation est conditionnée au contexte sanitaire.**

Classes	sorties/ voyages	coût estimé
4ème-3ème	échange franco-allemand	400 €
4ème-3ème	échange franco-espagnol	400 €
5ème	voyage en Angleterre	600 €
1ère Spé HGGSP	Capitales européennes : 3 ou 4 jours	400/ 450 €
Tale Spé HGGSP/ LLCE	Londres : 3 jours	350€ à confirmer
Lycée arts plastiques	A déterminer	A déterminer
	<b>Projet spécifique par classe sur temps scolaire</b>	
MS-MS/GS-GS	classe Théâtre	160 €
CM2	classe Théâtre	260€
CE2	classe histoire	170€
PS	classe Anglais Helen Doron	200 €
	<b>Classes de découverte</b>	
CM1	Classe scientifique sur le volcanisme	285€ à confirmer



# Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

## Pastorale

Retraite/ Pèlerinage	Niveaux concernés	Coût
Retraite baptême, 1 <sup>ère</sup> communion, Profession de foi: 1 journée	Plusieurs niveaux	30€
Retraite Confirmation, 1 nuitée	4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup>	80€
Pèlerinage du Rosaire, Lourdes 5 nuitées	1 <sup>ère</sup>	380€

## 5. FRAIS FIXES

### a) Fournitures annexes

Montant par niveau pour les fournitures, fichiers et location des manuels.

6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1 <sup>ère</sup> , Spécialité SVT	1 <sup>ère</sup> sans la Spécialité SVT	Terminale
41€	36 €	55€	41€	19€	20,5€	15€	15€

### b) Actions spécifiques

Actions	Niveau	Coût
Sweat de l'établissement	Classes de 2 <sup>nde</sup>	30€, contribution partielle des familles
Atelier prise de parole en public	6 <sup>ème</sup>	12€
Atelier prise de parole en public	3 <sup>ème</sup>	12€
Stage Grand Oral	Terminales	70€

### c) Assurances

Elles sont comprises dans les frais fixes.

- L'assurance « Responsabilité Civile » couvre les conséquences pécuniaires pouvant incomber
  - o aux élèves
  - o aux parents d'élèves lorsqu'ils sont civilement responsables de leurs enfants
  - o à toute personne exerçant une activité bénévole au sein de l'établissement Jeanne d'Arc.



# Institution Jeanne d'Arc

## Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

- L'assurance individuelle accident est automatique du fait de l'inscription à Jeanne d'Arc. Le bénéfice de l'assurance individuelle s'étend pour l'année scolaire en cours.

### 6. TARIF ANNUEL DES ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

<b>COLLEGE LYCEE</b>		
Atelier de déclamation	Lycée	160 €
As Fitness cross fit	Lycée	45 €
AS Acrocirque	Collège	45 €
As tennis de table	Collège	45 €
As futsal	Collège	45 €
Psc1	Collège (4ème)	55 €
Atelier Théâtre /Mme Thévenot	Collège/Lycée	175 €
Echecs	Collège/Lycée	160€
Backgammon	Collège	160€
Certifications Anglais/ Allemand/ Espagnol	Collège/Lycée	Inscription à l'examen
<b>COLLEGE PRIMAIRE</b>		
Théâtre CE1 à 6ème/ Mme Chloé Marie	Primaire/collège	255 €
Echecs	Primaire	185 €
<b>PRIMAIRE</b>		
Dessin	Primaire	externalisé
Atelier Anglais / Helen Doron	Maternelle	externalisé
Atelier Anglais - Tranche de vie	Primaire	externalisé
Atelier d'anglais - Les Petits Bilingues	Primaire	externalisé
Eveil musical	Maternelle	externalisé
Couture	Elémentaire	externalisé
Acrocirque	Primaire	185 €
Théâtre CP / Mme Chloé Marie	Primaire	190 €
Danse GS au CM2	Primaire	185 €
Baby-gym	Maternelle	185 €
Jeux sportifs du CP au CM2	Primaire	145 €
Judo	Primaire	185 €
Multisports	Primaire	185 €
Anglais / Language Connexion CE1/CE2	Primaire	385 €